



Chavannes-le-Chêne, le 08 mai 2018

MUNICIPALITÉ
DE
Chavannes-le-Chêne

Préavis no 1/2018

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE CONCERNANT

Les comptes et la gestion pour l'année 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le résumé des comptes 2017 est joint au présent préavis.

Il laisse apparaître un bénéfice d'exploitation de **fr. 145'944.78**. Le résultat net d'exploitation moins amortissements et attributions obligatoires se monte à **un bénéfice de fr. 4'944.78**

Les **amortissements comptables et attributions obligatoires** suivants ont été effectués :

Bâtiment communal :	fr. 10'000.00
Abri PCi :	fr. 8'000.00
Four :	fr. 14'000.00
Epuration :	fr. 14'000.00
Routes :	fr. 25'000.00
Chemins :	fr. 10'000.00
Hôtel de ville :	fr. 5'000.00
Appartements bâtiment communal	fr. 25'000.00
Collecteurs	fr. 10'000.00
Capital de dotation :	fr. 5'000.00
Parts sociales	fr. 2'000.00
Grande salle	fr. 5'000.00
Collège	fr. 8'000.00

Ce qui porte le total des **amortissements et attributions obligatoires** à **fr. 141'000.00**

Le bénéfice net de l'exercice 2017 est donc de fr. 4'944.78

Dans l'ensemble, le budget a été bien tenu, cependant les commentaires suivants méritent d'accompagner les comptes 2017:

Finances :

Il est à noter une légère diminution de la rentrée des divers impôts communaux d'environ **fr. 60'000.00** et il faut aussi tenir compte que l'état de Vaud a défalqué pour **fr.10'875.63** d'impôts.

Un montant de **fr. 66'000.00** a été mis en compte pour retour sur péréquation suite à une simulation du solde de péréquation 2017.

Bâtiments :

Grande salle : Des travaux de rénovation ont été effectués pour un montant approximatif de **fr. 44'000.00**.

Four : Une nouvelle porte d'entrée a été posée au studio pour **fr. 3'709.95**.

Travaux :

Routes : Le déneigement pour l'hiver a coûté environ **fr. 15'000.00**

Une adaptation de l'ancien contrat Luminis (éclairage public) qui maintenant englobe le coût de l'électricité ainsi que l'entretien entraîne une augmentation des coûts de plus de **fr. 5'000.00**.

Réseaux d'égouts et d'épuration : Vu l'âge de notre STEP plusieurs travaux d'entretien ont dû être effectués dans l'urgence

Sécurité sociale :

Service social : Les coûts liés à l'accueil de la petite enfance ont à nouveau augmenté.

Services industriels :

Service des eaux : Le coût des travaux du bouclage des Epinettes se sont montés à **fr. 59'528.60** et les subventions y relatives ont été de **fr. 38'675.00**.

Pour conclure, les charges indépendantes à notre gestion interne soit écoles de musique, écoles, police, accueil de la petite enfance, facture sociale etc. sont en constante augmentation depuis des années et selon les prévisions cela ne va changer.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE

sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission de gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

Art. 1. Les comptes de l'exercice 2017 sont acceptés.
Charges : fr. 1'126'595.21 Revenus : fr. 1'131'539.99
Bénéfice : **fr. 4'944.78**

Art. 2. La gestion de l'exercice 2017 est acceptée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



F. Marmier



La Secrétaire



N. Mercier